



AMBASSADE DE FRANCE EN ARGENTINE

Pôle régional agricole de Brasilia

7 avril 2020

Mesures et impacts de la pandémie de coronavirus Covid-19

Spécificités des secteurs agricole, agroalimentaire et pêche en Argentine

Résumé

1 554 cas et 48 décès au 26 mars. Frontières fermées aux étrangers non-résidents. La circulation à l'intérieur du pays est interdite, sauf autorisation particulière. Tous les vols intérieurs sont suspendus. Confinement obligatoire sur l'ensemble du territoire. Les secteurs agricole, agroalimentaire et pêche sont exemptés de confinement.

Absence de restrictions à la circulation des marchandises. Des ralentissements de flux de marchandises ont été constatés, mais ils ne nuisent pas à la poursuite des exportations.

Le paquet d'assistance financière d'environ 5 Mds€ a été complété le 1^{er} avril. Néanmoins, la restructuration de la dette du pays prend du retard et le risque pays atteint désormais un niveau supérieur à celui qui était atteint en novembre 2001, juste avant le défaut.

Les actualisations sont **surlignées en jaune**.

Contexte général

Au 26 mars, **1 554 cas confirmés et 48 décès**, majoritairement dans la province de Buenos Aires. **Le nombre de cas est largement sous-estimé en raison de la déficience de l'organisation des tests.**

Le **confinement est obligatoire sur l'ensemble du territoire** avec proclamation de l'état d'urgence sanitaire. La construction de 8 modules hospitaliers dans différentes provinces a été annoncée afin d'augmenter de 560 places la capacité en lits d'accueil et de soins.

Les autorités n'ont pas tranché à ce stade quant à l'hypothèse d'un déconfinement partiel à compter du 13 avril. Deux camps s'affrontent, l'un, conscient de l'importance du travail informel en Argentine, partisan d'un assouplissement, l'autre, influencé par les experts du Conseil scientifique, favorable à une prorogation jusqu'à la mi-mai.

Restrictions aux frontières pour les personnes

Fermeture des frontières jusqu'au 12 avril, sauf pour les Argentins et les résidents. **La circulation à l'intérieur du pays est interdite, sauf autorisation particulière. Tous les vols intérieurs sont suspendus.**

Pour tout complément, consulter la [foire aux questions](#) de l'ambassade de France en Argentine et la [fiche de conseil aux voyageurs](#). De plus, une [cellule téléphonique](#) spécifique a été mise en place. **Les autorités argentines ont également mis en place des numéros d'appel accessibles via ce [lien](#).**

Circulation des marchandises

Absence de restriction ou contrôle spécifique mis en place par les autorités argentines à l'encontre des importations ou exportations de marchandises. **Aucune difficulté logistique majeure signalée, mais des ralentissements ont été constatés.** Absence de réponse des autorités argentines à ce jour sur la possibilité d'utiliser des copies numérisées de certificats sanitaires et autres documents d'importation.

Les ministres de l'agriculture du Conseil de l'agriculture et de l'élevage du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, Pérou) ont défini une série de recommandations sanitaires destinées aux transports de marchandises. Elles visent à assurer le maintien des échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires tout en assurant la prévention de contamination des professionnels.

Problématiques spécifiques à certaines filières agricoles

Aucune problématique spécifique signalée à ce jour.

AMBASSADE DE FRANCE EN ARGENTINE

Pôle régional agricole de Brasilia

7 avril 2020

Mesures transversales de soutien à l'économie

Un **paquet d'assistance financière d'environ 5 Mds€** comprend notamment les mesures suivantes :

- **facilités exceptionnelles de crédit** pour un total d'environ 4,5 Mds€ à bas taux (26% annuels pour un taux directeur à 38%), afin de financer les salaires et les capacités productives ;
- facilités de crédit spécifiques pour **soutenir la production** de produits alimentaires, médicaux et d'hygiène et les solutions de télétravail (360 M€), ainsi que le secteur industriel (43 M€) ;
- **contrôle des prix renforcé** sur certains produits alimentaires et d'hygiène pendant 30 jours ;
- allocation supplémentaire d'environ 1,4 Md€ au budget **d'investissements publics** ;
- réactivation du programme de **soutien à la consommation** « Ahora 12 » (paiement en plusieurs tranches à taux subventionnés), ciblé sur les achats en ligne ;
- **report du paiement d'impôt** pour les PME ;
- paiement de **primes exceptionnelles** d'environ 43 € à certaines catégories de personnes.

Le 1^{er} avril, un programme d'aide d'urgence au travail et à la production a été annoncé. Il apporte un soutien aux micro entreprises et PME via des suppressions ou réductions allant jusqu'à 95%, de cotisations patronales et diverses contributions sociales.

Par ailleurs, le calendrier de restructuration de la dette argentine est décalé. Cela additionné à l'incertitude sur les marchés financiers joue en défaveur du pays dont les titres s'échangent à des parités avoisinant les 30% de leur valeur faciale. Le risque pays dépasse les 3 500 points, un niveau supérieur à celui de novembre 2001, juste avant le défaut.

Mesures spécifiques de soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Certaines mesures économiques concernent notamment le secteur de l'alimentation. (contrôle des prix, soutien à la consommation). Le secteur agricole et agroalimentaire est exempté de l'obligation de confinement.

Une dérogation à la campagne annuelle de vaccination contre la fièvre aphteuse permet, jusqu'au **24 avril**, les mouvements des seuls bovins primo-vaccinés et entre établissements n'ayant pas terminé leur campagne de vaccination 2020 contre la fièvre aphteuse.

Prolongation jusqu'au 31 juillet 2020 des habilitations sanitaires des établissements produisant des aliments pour animaux. Les établissements et services approvisionnant ces établissements et destinataires des produits sont également couverts par la mesure.

L'INTA avec son réseau de laboratoires appuie l'Institut Malbrán dans la réalisation de tests de détection du COVID-19.

Des producteurs de bioéthanol de Santa Fe, Córdoba et San Luis ont donné 150 000 L de leur production aux gouvernements de leurs provinces pour la production de gel hydro-alcoolique.

Mesures spécifiques de soutien au secteur de la pêche

Certaines mesures économiques concernant notamment le secteur de la pêche. (contrôle des prix, soutien à la consommation). Le secteur de la pêche est exempté de l'obligation de confinement.

Mesures spécifiques de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire

Aucune mesure spécifique annoncée.

Mesures de gestion de la main-d'œuvre

Aucune mesure spécifique de type prêt de personnel, formations, etc...